

Méricourt notre ville

Novembre 2017

Le magazine d'information de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr



TRAVAUX

Quel Chantier !
à l'Ecoquartier du 4/5 sud

Magazine Méricourt Notre Ville - Novembre 2017

Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire

Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

La mairie à votre service

● MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9
62680 MERICOURT

Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

[http : // www.mairie-mericourt.fr](http://www.mairie-mericourt.fr) - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr

Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 (Ouverture tous les mardis jusque 19H00)

 N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La Municipalité souhaite la Bienvenue à



Unik' Cakes

Cake Design & Pâtisseries Traditionnelles

Fabrication artisanale

Gâteaux personnalisés et originaux

Pour toutes vos occasions

(anniversaire, baptême, mariage...)

07 69 76 29 55 - contact@unikcakes.fr - 62680 Méricourt

www.unikcakes.fr - Facebook : [unikcakes.cakedesign](https://www.facebook.com/unikcakes.cakedesign)



La Poêlée Gourmande

Concept traiteur original

Poêlée géante et Rôtisserie

Lorenzo et Aurélien

62680 Méricourt

06 81 67 89 35

Site internet : lapoeleegourmande.com

Page Facebook : la poêlée gourmande

PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES EN ÉTAT D'ABANDON

Responsable de la sécurité et de la décence du cimetière, la Ville de Méricourt va mettre en œuvre la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon. Cette procédure permet à la collectivité de récupérer les concessions qui ne sont plus entretenues et dont l'état démontre que les défunts sont sans famille connue.

Légalement prévue au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R. 2223-23 du code général des collectivités territoriales), la procédure définit à la fois l'état d'abandon. Les tombes concernées sont caractérisées par des signes extérieurs qui peuvent nuire au bon ordre et à la décence du cimetière. Elles présentent des signes importants de délabrement, sont envahies par les ronces ou autres plantes sauvages.

L'état d'abandon doit être constaté sur place par procès-verbal dressé sur place par le Maire (ou son délégué) accompagné d'un fonctionnaire de police.

Dès le début de la procédure, et tout au long de son déroulement, les listes des emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être alerté.

Une plaquette informant de l'état d'abandon sera posée sur chaque sépulture concernée. Elle permet aux familles de se manifester, et surtout de faire procéder aux travaux de réparation nécessaires. La procédure sera ainsi stoppée sans aucune autre formalité. A défaut, au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la Commune pourra reprendre les terrains.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Service Accueil à la Population en Mairie.



Avoir la passion de son engagement

Etre persuadé qu' Ensemble, c'est possible. Voilà ce qui pourrait être l'essentiel de ce qui nous permet d'avancer.

Alors, bien sûr, il peut y avoir parfois des déceptions, des agacements quand la nécessaire discussion démocratique se confond avec des attaques personnelles répétées.

Mais aujourd'hui si notre "Mairie est en colère", c'est pour des raisons bien plus essentielles. Depuis cet été nous subissons une série de mesures qui tendent toutes à rendre notre mission de service public de plus en plus difficile.

La liste est longue, ne prenons que deux exemples.

Les récentes décisions concernant le logement sont d'une bêtise sans nom. La traduction est moins de logements neufs, moins de rénovations, donc moins de qualité d'habitat mais aussi moins de travail pour les ouvriers du bâtiment.

La quasi suppression des "contrats aidés", sous prétexte (dixit le Président de la République) : "qu'ils coûtaient chers et ne servaient à rien", relève de l'ignominie.

En premier lieu quelle insulte pour celles et ceux qui ont accompli des missions dans ce cadre ! D'autre part, chacun le sait, ici à Méricourt, il y avait un vrai service public rendu. L'urgence était d'améliorer le système pour permettre, à l'issue du contrat, encore plus d'embauches possibles.

Plus que jamais il va nous falloir être combatif, être passionné, et s'il nous faut prendre des risques nous penserons alors à Voltaire qui écrivait :

«Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire, elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer».

Bernard BAUDE
Maire



en bref...

AVEC NOS ELUS

Bientôt, l'Épicerie Une épicerie pour ac

Virades de l'Espoir 2017

Un chèque généreux pour Vaincre la mucoviscidose

Chaque année à Méricourt, l'Association «Vaincre la mucoviscidose» se surpasse. Le marché aux puces du 24 Septembre dernier s'est déroulé, encore une fois, sous un soleil resplendissant ; dans le cadre des «Virades de l'espoir», les Foulées de l'avenir et le cross annuel du Collège Henri Wallon ont permis, sportivement, de laisser s'exprimer la générosité et la solidarité.

Alors, c'est toujours très heureux, et fier de la belle réussite, que nous avons retrouvé Marcel HUMEZ, Président méricourtois de «Vaincre la mucoviscidose», à la salle Louise Sueur, pour la remise du chèque 2017. Un président ému aussi puisqu'il a profité de cette remise de chèque pour annoncer officiellement son départ. Ce pilier du Comité départemental de l'association cède en effet sa place après 26 années de combats. Un combat qui se poursuivra avec Nicole BEAUCHAMP, investie dans le bureau de «Vaincre la mucoviscidose» depuis 23 ans.

Bernard BAUDE maire de Méricourt, a salué le parcours exemplaire de M. HUMEZ, et avec lui l'ensemble des participants et bénévoles qui ont permis la remise de ce beau chèque de 18 000 euros. Bravo à la générosité méricourtoise !



Encore un peu de patience, le temps de parachever les derniers travaux d'aménagement, et l'Épicerie de la Solidarité ouvrira ses portes. Voulue par la Municipalité, organisée et gérée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), cette épicerie proposera un accompagnement alimentaire innovant et un environnement convivial à l'écoute des personnes bénéficiaires.



Un café ? Des conseils de cuisine ? On trouvera aussi cela dans la prochaine Épicerie de la Solidarité, en plus, bien sûr, de produits alimentaires et d'hygiène à bas prix. Notre ancien Centre de premières interventions (CPI) de Méricourt prend en ce moment même de nouvelles couleurs afin de l'accueillir. Mis à disposition par la Municipalité, ce local spacieux, au cœur de la ville, offrira aussi un espace pour certaines associations caritatives.

Tout en s'appuyant sur l'expérience des structures déjà existantes dans d'autres villes, et du

de la Solidarité compagner et écouter



professionnalisme éprouvé du CCAS, ce nouveau lieu de solidarité se veut innovant. Il s'agit, en effet, d'apporter aux bénéficiaires ce « petit plus » à une aide alimentaire déjà si importante.

Donner un sens à l'aide alimentaire

Avec un accueil, un accompagnement personnalisé, au cas par cas, les Agents municipaux aidés par des bénévoles, sont là pour aider à remplir son panier, étudier ensemble les dépenses... Plein d'imagination et de bonne volonté,

le service proposera différentes animations, comme des ateliers cuisine. En bref, un peu plus de chaleur humaine.

en bref...



Baisse des APL Pour une réelle politique du logement social

Le Maire de Méricourt, Bernard BAUDE, a pris part à une rencontre des Élus de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et des principaux bailleurs sociaux de la région. Ce moment d'échange intervient après l'annonce gouvernementale de baisser de 5 euros les aides personnalisées au logement (APL) pour tout le monde.

En premier lieu, «*C'est exprimer un grand mépris pour nos familles*», a tenu à dire M. BAUDE. «*Mais c'est aussi un coup d'arrêt à nos projets de construction et de développement du territoire*», a-t-il insisté. En effet, il est demandé aux bailleurs sociaux de compenser eux-mêmes cette baisse des APL. Ce qui est un coup dur pour leur budget ainsi imputé.

Moins de trésorerie dans leur caisse, cela veut dire pour les bailleurs sociaux, et donc pour leurs locataires, moins de constructions neuves, moins de rénovations, pourtant devenues urgentes, moins de logements entretenus comme il se doit... Et pour finir, moins d'emplois, notamment dans le BTP chargé des travaux par les bailleurs dans les logements.

Projet d'Ecoquartier : une opération d'excellence qui intéresse le territoire régional



Une fois n'est pas coutume, le 5 Octobre dernier, à la demande de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), un séminaire a été organisé à la Gare pour présenter l'Ecoquartier. Devant une cinquantaine de professionnels notre projet a été qualifié d'exemplaire pour le territoire minier.

«Un levier de développement du territoire» (Jean-Louis Subileau)

Après que Sylvain Robert, Président de la CALL, ait rappelé l'engagement du territoire dans la Troisième Révolution Industrielle avec l'association Euralens, c'est Jean-Louis Subileau, urbaniste de renom qui a insisté sur le changement d'image du territoire minier. Avec l'arrivée du Louvre et le projet de la Chaîne des Parcs, une dynamique s'est instaurée pour faire de « l'archipel noir » (espaces hérités de la Mine) un « archipel vert ». C'est non sans enthousiasme que cet an-

cien directeur de la SAEM Euralille s'est félicité du projet de Méricourt qui contribue à tirer le territoire vers le haut.

«Un aspect fondamental : le partenariat» (Bernard Baude)

«Ni Dieu ni maître» parce que l'Ecoquartier est le fruit d'un engagement citoyen : celui des Méricourtois qui ont exigé un projet ambitieux, respectueux de l'environnement. Rappelez-vous : tout démarre de l'extension du centre social et culturel Max Pol Fouchet pour y accueillir une bibliothèque



adulte. Les Assises Locales en 2005, la constitution du collectif médiathèque, le souhait d'un équipement HQE au cœur d'un quartier qui place l'homme au cœur du développement durable : c'est la naissance de cette opération qui fédère les habitants, les services de la ville mais aussi de précieux partenaires comme la Mission Bassin Minier, Territoires 62, l'agence d'architecture écologique Jérôme Houyez, les promoteurs ...

Notre projet intéresse les acteurs du territoire régional. Aujourd'hui reconnu par l'Europe comme quartier démonstrateur bas carbone, nous nous impo-

sons néanmoins une constante vigilance pour qu'il ne soit pas en rupture avec notre population. Ce quartier, c'est avant tout le vôtre !

HABITAT PARTICIPATIF À MÉRICOURT



ENVIE DE CONSTRUIRE VOTRE MAISON AVEC VOS FUTURS VOISINS ?

Sur l'Ecoquartier, 7 parcelles en lots libres sont dédiées à un projet de co-construction, appelé aussi habitat participatif. Le concept est simple : plutôt que de découvrir vos voisins à l'achèvement de la construction de votre maison, on vous propose une expérience unique : discuter avec eux pour concevoir, créer et gérer votre maison afin qu'elle réponde au mieux à vos besoins. Pour cela, l'aménageur Territoires 62, un architecte et la ville vous proposent de vous mettre en contact et de vous accompagner dans cette belle aventure. Imaginer votre futur logement, pourquoi pas envisager des espaces communs (exemple : local vélo), faire des économies financières en ayant recours aux entreprises en même temps ... tout est possible ! La ville va très prochainement organiser une visite d'opération de ce type.

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter Sophie MOLLET, responsable du service Projet de Ville-Territoires en Mairie (sophie.mollet@mairie-mericourt.fr)

Pour plus d'information flashez le code suivant :



Inauguration de la Semaine Bleue suivie d'une séance de cinéma.



Sortie «Arts et Métiers» : découverte de la production de safran.



Semaine Bleue : 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire



Une semaine intense, variée et conviviale pour le plus grand plaisir des seniors méricourtois. Cinéma, visite culturelle et gastronomique, après-midi dansant, spectacle patoisant, repas anniversaire... ont ponctué cette semaine bleue 2017. Ce sont plus de 400 personnes qui nous ont accompagné et ont profité de cette semaine qui leur était entièrement consacrée.

Election de «Madame et Monsieur Semaine Bleue».



Après-midi dansant.



Dégustation à l'issue de la visite guidée de la Brasserie St German à Aix-Noulette.

Spectacle patoisant.



Repas Anniversaire à la Résidence Henri Hotte.



Marché de Noël à Reims



La 21ème édition du Marché de Noël de Reims se déroulera sur le parvis de la Cathédrale et dans les artères avoisinantes. Comme chaque année, vous pourrez profiter de 140 chalets faisant la part belle aux produits artisanaux, de décoration, gastronomiques et festifs, mais aussi de nombreuses animations, comme les promenades à poney pour les enfants, des animations musicales. Au delà des traditionnels chalets, le très apprécié Royaume des enfants distillera lui aussi sa féerie, permettant aux bambins de profiter d'animations ludiques et qualitatives : rencontre avec le Père Noël, ateliers récréatifs, jeux en bois... A ses côtés, ne manquez pas le village des artisans (bijoutiers, céramistes, brodeurs...) qui s'agrandira par rapport aux années précédentes. Venez également découvrir Reims tout en lumières où les illuminations de Noël apportent à la ville la touche de magie finale. Les couleurs animeront le centre-ville, les quartiers et les centres commerciaux, la place d'Erlon sera traitée à part : un plafond lumineux surplombera ses allées et un sapin majestueux haut de 15 mètres y sera implanté.

Mardi 5 Décembre 2017

Pour les personnes retraitées méricourtoises

Rendez-vous sur la place de la Mairie à 7H30

- Places disponibles : 50
 - Participation demandée : 10 euros
- (Restauration sur place ou prévoir un pique-nique)

Inscriptions en Mairie (Service Citoyenneté) les Lundi 20, Mardi 21 et Mercredi 22 Novembre 2017 (de 9H à 12H et de 14H à 16H30)



Le Hockey, un sport qui ne demande qu'à être connu

Le hockey sur gazon est l'un des plus anciens sports collectifs pratiqués depuis des siècles. Le hockey en salle lui, est apparu dans les années 1950 pour favoriser sa pratique en hiver. Un sport qui permet de s'épanouir à tout âge.

Le Hockey Club Méricourt est né en 2006 d'un partenariat municipalité et ligue de Hockey du Nord-Pas-de-Calais (aujourd'hui Hauts de France). Cette dernière était allée promouvoir la discipline dans les écoles primaires de la ville. «A l'époque trois clubs existaient dans le district (Arras, Douai et Béthune). Aujourd'hui, de petits clubs se sont créés comme nous à Méricourt» explique David Van Thorre qui a été secrétaire en 2010 avant d'endosser la présidence du HCM depuis 2012. «C'est un sport confidentiel et nous avons un manque de notoriété évident. Le hockey doit gagner sa place médiatique».

Mais c'est sans compter sur la ténacité de David Van Thorre et son équipe qui, sans relâche, font connaître ce sport qui nécessite dextérité, adresse, qualités physiques et fair-play. «C'est une discipline qui inculque les valeurs du sport que l'on partage tous. Et nous, on s'attache à ce que les enfants les respectent et se respectent».

Sensibiliser la jeunesse

Et généralement, cela repose sur des performances du haut-niveau lors de grands rendez-vous comme les Jeux olympiques. «Malheureusement lors des deux derniers J.O., l'équipe nationale a raté sa qualification sur un match». L'impact médiatique escompté n'est toujours pas au rendez-vous. Et pour les clubs, c'est de plus en plus difficile de survivre.



Au regard des années précédentes plus ou moins difficiles, le président aborde cette rentrée avec une certaine sérénité et un effectif de 23 jeunes (13 garçons, 10 filles) dont une majorité en licence loisirs et quelques uns en licences gazon et salle.

Reformer des équipes

«Il est compliqué de réunir 11 joueurs pour le gazon. Alors pour les petits clubs comme nous, il y a la formule développement qui se joue à 6 avec un mélange des règles et qui permet d'évoluer dans un championnat».

La période hivernale (de décembre à février) se passe en salle avec des équipes de 6 joueurs, plus facile à construire.

En loisirs et une fois par mois, les jeunes hockeyeurs participent à des plateaux avec des ateliers techniques et de petites rencontres avec les clubs du district (Arras, Béthune, Vimy, Méricourt).

«Il est vrai que dans les moments difficiles, nous sommes soutenus par la ligue qui continue de promouvoir la discipline auprès des jeunes et nous sommes très présents sur les réseaux sociaux» poursuit le président qui espère dépasser la barre des 30 adhérents, voire plus. *«Et notre souhait, c'est de reformer des équipes pour les compétitions».*

Enfin, David Van Thorre lance un appel à de potentiels sponsors qui seraient les bienvenus.

Hockey-Club-Méricourt

● Bureau :

Président : David Van Thorre

Secrétaire : Hervé Hédon

Trésorière : Claudine Nirrengaerten

● Entraînements :

Babys (dès 4 ans), U6 et U8 avec David Van Thorre
U10 U12 et U14 avec Rémi Delemarle entraîneur Diplômé d'Etat
détaché par la ligue le samedi de 10h30 à 12h00 salle Michel Bernard, Espace sportif Jules Ladoumègue et de 10h00 à 12h00 terrain synthétique, Parc Léandre Létouquart.

● Deux essais gratuits :

Enfants intéressés de 4 à 14 ans, venir le samedi matin à partir de 10h30 à l'Espace Ladoumègue, prêt de matériel.

● Renseignements :

David Van Thorre au 06 61 49 01 84

Email : hockey.mericourt@gmail.com

Site internet : <https://hockey.mericourt.wordpress.com>
ou bit.ly/hcmericourt

Cross annuel : le Collège a organisé sa virade de Wallon

C'est à une matinée sportive citoyenne et de solidarité que les 600 collégiens et près de 200 écoliers de CM2 et CM1 ont été conviés à «La virade de Wallon». Au cross annuel, les jeunes Méricourtois ont donné de leur souffle pour les malades atteints de la mucoviscidose. Résultat du travail mené avec les élèves pour les mobiliser et les sensibiliser à cette maladie génétique.

Guy Deconinck, principal du collège Henri Wallon et son adjoint Damien Coulle insistaient sur la grande mobilisation et l'investissement de tous ; élèves, familles, enseignants, personnel de l'établissement ainsi que le service municipal des sports.



Invités à participer financièrement par un don pour la virade, le montant total récolté à cette occasion s'est élevé à plus 556 euros. Un beau résultat pour Marcel Humez, président du comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose, qui a remercié vivement l'ensemble des généreux donateurs.

Beau spectacle pour les fans de Tout Terrain



Comme chaque année, sur son magnifique circuit (3km400) tracé au pied du terroir «Le Bossu», le club local Ultra VTT a accueilli les meilleurs régionaux de la discipline le 15 octobre dernier. Avec le beau temps au rendez-vous, les organisateurs ont inscrit pas moins de 283 coureurs toutes catégories confondues venus en découdre sur les terres méricourtoises. Les nombreux spectateurs qui avaient fait le déplacement ont assisté à un superbe spectacle pour ce rendez-vous sportif où le club local avait en-

gagé dix licenciés sur la course VTT et un sur le cyclo-cross.

Ce sont les jeunes des écoles du vélo qui ont ouvert les festivités avant la course phare remportée par Jérémy Benoit de Marcoing pour le cyclo et Dylan Dame de Bavay pour le VTT. Le président de l'Ultra VTT, Laurent Ducamp, a souligné avec satisfaction les belles prestations des membres du club et remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'événement.





Votre facteur... et votre chien

Dans certains quartiers, la distribution du courrier est devenue stressante pour votre facteur. En cause : l'agressivité des chiens. Si cette agressivité ne se traduit pas toujours, heureusement, par des morsures, l'angoisse des facteurs est bien réelle. Et pourrait être facilement évitée pour peu que les propriétaires d'animaux prennent toutes leurs responsabilités.

Face au problème, la direction de La Poste a voulu prendre des mesures : des stages de formation pour apprendre à se comporter face aux attaques. Il faut savoir que l'on recense, au niveau national, pas moins de 2 000 morsures par an. Un chiffre qui reste stable d'une année sur l'autre. Et s'il n'y a pas toujours morsure, mettons-nous à la place de nos facteurs, stressés à l'approche de certaines boîtes aux lettres, et ainsi empêchés d'exercer leur travail dans des conditions normales.

Le propriétaire de l'animal peut toujours évoquer le fait que « le chien fait son travail de garde », il n'en est pas moins face à ses propres responsabilités précisées par l'article R623-3 du Code pénal.

La Poste peut suspendre la distribution

Pourtant, le maître du chien peut prendre, lui aussi, des mesures simples : fermer le portail, installer la boîte, et une sonnette hors de portée du chien, attacher ou isoler l'animal lors de la présence du facteur... Et si ce n'est pas le cas, La Poste peut tout simplement suspendre la distribution du courrier ! À l'usager alors d'aller le chercher au bureau le plus proche... et se priver ainsi d'un service important. Sans compter que nos facteurs sont sympas à côtoyer au quotidien, non ?



Le Code pénal punit d'une amende de 3 750 euros toute personne qui n'a pas tenu ou retenu son chien lorsqu'il attaque ou poursuit un passant... Même s'il n'y a aucun dommage corporel !

Des artistes en résidence à Méricourt !



La ville de Méricourt met un point d'honneur à accompagner les artistes en les accueillant dans le cadre de différents types de résidences.

Des résidences pour permettre aux artistes de créer leur prochain spectacle

Créer un spectacle n'est pas une mince affaire ! Le faire dans les meilleures conditions possibles sont un gage de succès du futur spectacle. C'est dans ce cadre que l'Espace Culturel La Gare accueille des compagnies et met à disposition l'auditorium et ses moyens techniques (lumière, son...). Elles bénéficient ainsi des conditions de répétitions et de

création les plus favorables.

La prochaine compagnie qui sera accueillie est la Compagnie Au-delà du Seuil avec Déborah Arvers (du 20 novembre au 1er décembre) qui est venue chez nous en mai dernier avec son spectacle «Ma vie est un sketch». Aujourd'hui elle veut créer un nouveau spectacle «Les rois du silence». Le 1er décembre à 19h, il vous est possible de venir à sa rencontre et échanger avec elle sur son travail, ce qu'est une compagnie, découvrir l'envers du décor...

Des résidences avec des artistes plasticiens

C'est un autre type de résidence, sur un temps beaucoup plus long et qui

résulte du travail quotidien de la Gare, c'est à dire se faire rencontrer des artistes, leur démarche artistique et les habitants.

Après Waii Waii, c'est Michel Jocaille qui vient à votre rencontre ! Arrivé à la mi-septembre, cet artiste qui travaille le photomontage numérique et l'incrustation sur fond vert sera parmi nous jusque début décembre. Il a déjà rencontré beaucoup d'élèves, d'habitants, de groupes... et construit avec chacun des petits projets qui participeront à une «œuvre» finale pleine de surprises !

Nous vous donnons d'ailleurs rendez-vous le 8 décembre prochain pour découvrir avec nous ce qu'il en retourne !

L'Espace Culturel La Gare...

ce sont aussi des projets avec les écoles !



Autant la plaquette culturelle présente l'ensemble des spectacles, expositions... ouverts à tous et toutes, autant elle ne reflète pas l'ensemble des projets qui sont menés avec les établissements scolaires... et ils sont nombreux ! Toutes ces actions sont l'occasion pour les élèves de Méricourt d'être sensibilisés à l'art et la culture, et ce, dès le plus jeune âge !

Des spectacles, des expositions...

Avec le service éducation (en décembre) mais aussi pendant l'année scolaire, les élèves peuvent assister à plusieurs spectacles et découvrir différentes thématiques artistiques comme le théâtre, le conte, la danse... Pour les expositions, chacune d'elles fait l'objet d'un travail préparatoire en

amont par les équipes de la médiathèque. Ainsi lorsque les élèves viennent les visiter, c'est plus qu'une exposition qu'ils visitent puisqu'elles sont accompagnées d'ateliers et d'activités qui peuvent être réinvestis en classes par les enseignants mais aussi de rencontres avec des auteurs ou illustrateurs.

Des actions spécifiques...

Les actions qu'on appelle spécifiques concernent des actions qui se déroulent sur un temps plus long. Par exemple, les élèves de CM2 de l'école Saint Exupéry vont écrire un véritable roman policier mettant en scène le héros Carlton Heston paru aux éditions Aconitum pendant toute l'année scolaire. Cette action leur permettra de découvrir toutes les étapes néces-

saires à la réalisation d'un livre : recherches documentaires avec Gaylord Kemp (créateur du héros), synopsis et écriture avec Michaël Moslonka (auteur d'un tome des aventures de Carlton Heston) et illustration avec Aline Hottois. Le roman sera imprimé, remis aux enfants et mis à disposition du public à la médiathèque.

Au collège, des élèves de 3ème vont travailler avec la Compagnie Grand Boucan autour du spectacle «Le principe d'Archimède» qui sera programmé en mars à la Gare. Des ateliers d'écriture, de vidéos et de mise en scène vont être mis en place dès le mois de novembre sur la thématique des réseaux sociaux dont traite le spectacle et les élèves présenteront le fruit de leur travail de création à l'occasion d'un petit spectacle avec les comédiens.

«Les quartiers de voyage» : avec les habitants et la Cie Rabistok



Pendant tout l'été, les artistes de la Compagnie Rabistok ont été présents à la Cité du Maroc et au 3/15 pour mener des ateliers et créer des automates en bois à l'effigie de plusieurs habitants !

Le rendez-vous de l'été : «Cet été, G'ART à vous !»

Depuis 3 ans maintenant, l'équipe de la Gare pose ses valises à la Cité du Maroc et du 3/15 le temps de l'été. Elle y amène toutes ses ressources (livres, jeux de société...), met en place des ateliers d'arts plastiques avec Stéphanie...et surtout se fait rencontrer des artistes et des habitants. Après Christiane et Roger, les deux marionnettes à taille humaine, qui sont allés à la rencontre des méricoutois l'an dernier, cet été, c'est Cassandra

et Laurent de la Compagnie Rabistok qui ont été accueillis à Méricourt pour la création d'un «Quartier de voyage».

«Quartier de voyage», un carnet de voyage au pays des gens.

Et surtout un projet participatif et créatif avec les habitants ! «Quartier de voyage» est née de l'envie d'aller à la rencontre des gens, d'apprendre de leurs histoires et de voyager dans ce vaste et riche paysage qu'est celui d'une vie. Cassandra, plasticienne marionnettiste, et Laurent, facteur d'automates et musicien, vont à la rencontre des habitants, les interviewent, les dessinent, les prennent en photos... pour ensuite créer des automates en bois afin de raconter des tranches de vie évoquant des

aventures locales, des rencontres exotiques, d'incroyables histoires ordinaires, des instants essentiels.

Rendez-vous le 10 novembre !

Le vendredi 29 Septembre à La Gare, la compagnie Rabistok a présenté les esquisses et les premiers automates à l'effigie des habitants en trois dimensions, sur bois, en récup, marionnettisés ou mécanisés. Un premier travail qui dévoile leur vie quotidienne et quelques anecdotes issues de leurs propres confidences faites aux artistes sur le terrain. Un premier jet prometteur qui annonce une belle exposition où l'on pourra découvrir l'ensemble des oeuvres et la quinzaine d'automates qui sera mise en scène à La Gare dès le vendredi 10 novembre à 19h00. Alors, encore un peu de patience.

«Tiot Loupiot»... et les actions en faveur de la petite enfance et des familles



Un partenariat incontournable avec Droit de Cité

Organisé par Droit de Cité, la ville de Méricourt est partenaire de Tiot Loupiot depuis quasiment ses débuts et n'a de cesse soutenu cette initiative qui s'inscrit dans les valeurs et objectifs politiques de la municipalité. Au delà du fait que ce partenariat est riche d'expériences et permet aux communes d'enrichir leur propre réflexion sur la question de la petite enfance, il permet également de participer à une dynamique de développement des actions culturelles et artistiques en faveur des tout-petits et de leurs familles sur le territoire.

De Tiot Loupiot... à «Moi, ze veux... !»

Il n'y a qu'un pas ! «Moi, ze veux... !» s'inscrit dans la continuité du Festival Tiot Loupiot en proposant un temps fort complémentaire pour la petite enfance et les familles en janvier. Avec l'ouverture de l'Espace Culturel La Gare en 2011, les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche et utiliser toutes les ressources qu'offre cet équipement culturel pour proposer un programme diversifié pour les familles.

D'ailleurs, c'est tout au long de l'année qu'ont lieu des rendez-vous pour les tout-petits et leur famille : temps de lecture à la micro-crèche, accueil du RAM à la médiathèque, cinébébé ou ateliers livres et arts plastiques lors des Vacances à la Gare...

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour la culture et pour la partager en famille...

Les tout-petits ont-ils vraiment besoin d'aller au spectacle, voir une exposition, et même aller au cinéma ? Ne-sont-ils pas trop petits pour cela ? N'oublions pas que les premières années de la vie d'un enfant sont celles de tous les apprentissages et ainsi de sa construction de petit homme en grand homme et adulte de demain.

Et plus on s'y «frotte» tôt, plus on s'ouvre sur le monde qui nous entoure et sa compréhension ! C'est aussi une aventure familiale à partager car c'est se fabriquer des souvenirs forts et des émotions communes.



Des contrats aidés en moins Vers moins de service public

À la toute fin de l'été, brusquement, l'annonce du gouvernement de baisser le nombre de bénéficiaires de contrats aidés mettait dans l'embarras la quasi totalité des mairies de France... et plaçait celles-ci devant des choix budgétaires et humains douloureux. Peut-on se résoudre à laisser ces travailleurs sur le bord de la route tout en diminuant les services rendus à la population par le service public ?

Il faut le dire sans détour : les contrats aidés ne sont que des solutions temporaires et perfectibles. Pourtant, ils ont permis à des Méricourtois éloignés de l'emploi, en difficulté passagère, ou encore à quelques trimestres de la retraite, de retrouver une fonction utile, un salaire, même insuffisant, et la dignité du travail retrouvé. De plus, la Ville de Méricourt, qui n'a jamais abusé de ce type de contrat, peut s'enorgueillir de permettre à une bonne trentaine de personnes de trouver un emploi stable à la fin de leur contrat aidé (sur les 170 bénéficiaires depuis 2000).

Des missions devenues indispensables

Affectées principalement dans les services d'entretien de la Ville (voirie, espace vert, écoles...), leur travail est vite devenu indispensable. D'où ce dilemme pour les collectivités comme la nôtre : remplacer les contrats aidés par des emplois non aidés, ou supprimer des services rendus aux Méricourtois.

La diminution des dotations d'État (l'argent que l'État apporte aux mairies) réduisent fortement, malheureusement, les marges de manœuvre en terme d'embauche. Et renoncer, par exemple, à la propreté de nos trottoirs est inacceptable.

Le Conseil Municipal du 4 octobre dernier a voté une motion demandant un moratoire de la décision gouvernementale. Un moratoire pour pouvoir faire face à la disparition programmée des contrats aidés et continuer à proposer aux Méricourtois les services publics qu'ils attendent à juste titre.





Quel chantier !



La construction des futurs restaurant municipal et centre social nécessite 294 000 heures de travail. Ce chantier aura occasionné 12.000 heures d'études et de travaux de contrôles, 102.000 heures de construction sur le site, 132.000 heures pour la fabrication des matériaux mis en œuvre pour sa réalisation et 48.000 heures pour leur transport. Ce chantier correspond à 163 emplois sur un an : 103 ouvriers, 25 agents de maîtrise, 24 conducteurs de travaux, 8 ingénieurs et 3 architectes.





L'argent public créateur d'emploi !

Avec l'argent public mobilisé et investi dans ce projet, les élus Méricourtois injectent des fonds dans le secteur économique du territoire. En effet ce ne sont pas moins de 20 entreprises qui interviennent directement sur ce chantier. 65% de ces sociétés sont du Pas-de-Calais et 35% du Nord. Soit 100 % d'entreprises régionales. (La petite région d'avant, pas les Hauts de France d'aujourd'hui)

Le service public crée de l'emploi de proximité, des emplois non délocalisables.

Notre cuisine centrale va produire et servir des repas toute l'année (écoles et centres de loisirs...), le centre social va tourner lui aussi toute l'année, ce fonctionnement c'est aussi des emplois directs en cuisine, au service, en animation, à l'accueil... et indirect achat de denrée, de matériel ...

Nous souhaitons travailler en filière courte, c'est-à-dire avec des achats de marchandises produites à proximité au plus près de Méricourt. Cela pour deux raisons, la première écologique en limitant l'empreinte carbone (moins de transport), la deuxième économique pour favoriser l'emploi de proximité.

Les dépenses publiques, de l'argent au service des gens.

Alors voilà, pour certains, il faudrait... «être prudent, ne pas jeter l'argent par les fenêtres, faire attention...» et puis quoi ? Allez dire aux entreprises qu'il n'y a pas de travail, aux salariés de se faire une raison...

Il faudrait donc réduire les dépenses publiques qui gangrèment notre économie, qui font peser des charges sur les générations futures (Mais en même temps autoriser Monsanto à vendre son glyphosate. Ce n'est grave pour les générations futures puisque c'est maintenant que le géant américain les empoisonne).

L'utilisation de l'argent public ne doit pas faire peur, c'est une saine utilisation que de mettre l'argent au service des gens. C'est l'accumulation des richesses par quelques uns qui doit, par contre, nous inquiéter.





Des nouveaux services pour les familles méricourtoises

Ce qui avait été annoncé a été fait !

**C'est un principe à Méricourt, on
dit ce que l'on va faire et l'on fait
ce que l'on a dit !**

**C'est le respect des engagements
pris, le respect de la parole donnée.**

Ainsi notre Maire, Bernard Baude, lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier annonçait la mise en place d'un centre de loisirs les mercredis après midi, pour renforcer l'offre de service aux enfants et aux familles déjà très fournie au demeurant : école de danse, hip hop, école de musique, éveil sportif, centres de loisirs durant

les vacances, centres de vacances.... Et voilà qu'aujourd'hui c'est chose faite.

Il faut bien avouer que nous avons été un peu bousculé par l'annonce tardive d'un retour à la semaine de 4 jours. En fait nous devons décaler les activités proposées aux enfants comme aux familles en prenant en compte ces nouveaux horaires. Ainsi au lieu d'un centre à la ½ journée les mercredis après-midi initialement prévu, nous proposons aux familles méricourtoises un centre à la journée de 9h00 à 17h00 avec un système d'accueil péri loisirs sur le modèle de l'accueil péri scolaire. Mais nous proposons également un accueil à la demi-journée le matin de 9h00 à 12h00. Nous avons toujours la volonté d'être utile aux enfants en organisant des activités de loisirs, agréables et éducatives





Des nouveaux horaires pour le périscolaire



Porté par cette même volonté de permettre aux familles de répondre aux contraintes liées à l'activité professionnelle, nous changeons les horaires de l'accueil périscolaire pour cette rentrée.

De 7H00 le matin et jusqu'à 19H00 le soir. Soit une heure d'accueil par jour en plus, là aussi pour répondre aux demandes des familles dont le lieu de travail est éloigné du domicile. C'est ainsi que Méricourt s'engage au côté des familles.

Pour tous renseignements :

Centre Social d'Education Populaire

Max-Pol Fouchet

Rue Jean-Jacques Rousseau

Tél. 03 21 74 65 40





Méricourtois et artistes internationaux réunis pour faire vivre «La poésie dans les rues»

Initié en avril 2017, le projet de "La Poésie dans les rues" s'est déroulé grâce aux énergies conjointes des associations TEA, Ablain Jeunesse en Action, l'AIAP, la Cie Quidam, la ville de Faux-la-Montagne (Creuse) et le Centre Social d'Éducation Populaire Max-Pol Fouchet. Les CM1 et CM2 de l'école Curie, les enfants de l'Ablain Jeunesse en Action, les employés de Mairie et les enfants du centre de loisirs de Faux-la-Montagne, la Résidence Henri Hotte, le groupe Remue-Ménage, le club 11/15 ans, l'atelier Mémoire, le comité de rédaction du journal Bouche@oreille, les 7/9 ans des centres de loisirs, le Relais d'Assistants Maternelles ainsi que l'atelier informatique ont écouté, choisi et illustré des poèmes, aidés dans leurs créations par plusieurs artistes de la Région (Anne Gensane-Lesiewicz, Pierre Rogez, Ludovic Wache, Samir Sfaxi, Nicolas Cabos, Johann Francart et Fabrice Contu).



Les Méricourtois, artistes en herbe...

Pendant trois mois, plus de 300 enfants et adultes, amateurs d'arts ou curieux de découvrir les arts grâce à la poésie, se sont réunis lors d'une quarantaine d'ateliers afin de créer une affiche illustrant le poème que chaque groupe a souhaité développer. A terme, 23 affiches ont vu le jour suite à ce formidable projet culturel. Des affiches issues de poèmes de tous genres, de "Autostoppeur" de Jack Kerouac, à "Femme noire" de Léopold Sédar Senghor, en passant par "Sanguine" de Jacques Prévert.

Les écoliers à la découverte de la Poésie

Dans la continuité de ce projet poétique, le Centre Social d'Education Populaire a accueilli, lors d'un après-midi convivial, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Curie. Une cinquantaine d'enfants se sont pris au jeu lors de différents ateliers d'écriture, de création de toiles et par la découverte de l'exposition des toiles à travers un jeu de recherche. Dans la bonne humeur, les élèves s'en sont donnés à coeur joie dans l'imagination et la création avant de terminer par un goûter bien mérité avec les institutrices et les animateurs des trois ateliers.

La Poésie rassemble des artistes internationaux à Méricourt

La rentrée des classes a également été l'occasion de faire la rentrée des artistes pour la Ville, puisque pas moins de 15 artistes internationaux sont venus se prêter au même jeu autour de la Poésie initié avec les Méricourtois. Nous avons eu la chance d'accueillir parmi eux : Ligia BORSANU, Vanessa DEAC, Andrei DINICA NICOLESCU, Andrei PARAUSANU, Cristian SIDA (Roumanie), Bonnie SHANAS (Etats-Unis), Mark FOLDS (Pays de Galles), Ludmila BENKOVA, Miroslava BLASKOVA, Zuzana MAGERCIAKOVA, Andrea NEMETHOVA (Slovaquie), Quentin BARISEAUX, Richard MARCZINIAK, Samir SFAXI, Ludovic WACHE (France).



Affiche réalisée par les 7/9 ans des centres de loisirs - "Si les poètes étaient moins bêtes" de Boris VIAN.



Entre deux créations, Cristian SIDA et ses élèves ont pu découvrir notre belle région, son littoral, ses monuments, et les musées du LAM à Villeneuve d'Ascq et la Piscine à Roubaix.



Durant ces deux mois, chaque artiste a choisi un poème puis l'a illustré par la peinture, le dessin ou la sculpture. Comme chaque année, de belles rencontres se sont faites lors de ces résidences d'artistes, toujours dans la convivialité et à travers la découverte des différentes cultures. L'exposition des toiles réalisées par les différents groupes d'habitants, a voyagé durant ces derniers mois. Pour plusieurs centaines de Méricourtois, les Médérales ont été l'occasion de découvrir leur travail. Elle a également pris le chemin de la Creuse dans la commune de Faux-la-Montagne mais également plus près de chez nous à Ablain-Saint-Nazaire. L'exposition continuera bien entendu à voyager pour en faire profiter le plus grand nombre. Ces échanges sont à chaque fois l'occasion de se rassembler autour de l'art, et créer du lien entre habitants et artistes.

Nous attendons vivement l'année prochaine pour d'autres fabuleuses rencontres dans un esprit créatif et convivial...



Vous pouvez vous connecter sur le site de la Ville afin de retrouver l'intégralité de ces oeuvres réalisés par les habitants, ainsi que les textes des poèmes choisis, les photographies des ateliers, ainsi que la lecture audio des poèmes. Pour y accéder, il vous suffit d'utiliser le QR code ci-dessus à l'aide de votre smartphone ou de vous connecter directement sur <http://www.mairie-mericourt.fr/La-Poesie-dans-les-rues>



Frères humains...



La France peut s'enorgueillir de rester fidèle
aux valeurs inégalitaires de son patrimoine
national pré révolutionnaire.

**Les enfants de pauvres vont croissant
comme les revenus des plus riches dans
notre pays.**

«Eh oui, tout augmente ma brave dame».
Ne serait-on pas devant une juste illustration
de l'effet des vases communicants. L'argent,
qui va gonfler l'escarcelle de quelques uns,
doit bien venir de quelque part ! Allez jeter
un œil sur le site www.inegalites.fr,
c'est instructif des raisons des colères qui
éclatent ici ou là.

Les droits des enfants notre parti pris !

Alors ici, depuis longtemps, on se bat
pour que soient reconnus et que pro-
gressent les droits des enfants. Les
droits de tous les enfants. C'est que
nous sommes portés par l'utopie
d'une société JUSTE dans laquelle
l'ÉGALITÉ soit garantie aux Hommes
– Hommes avec un grand H, les
hommes, les femmes bien sûr mais
aussi leurs enfants – Les droits Hu-
mains en quelque sorte, mais pas
l'Humain contre la nature, l'Humain
avec la nature, qui ne dépouille pas la
Terre sur laquelle il vit. Un Humain qui
recherche l'harmonie. C'est dans ce
sens que s'inscrivent nos combats.

Les droits des enfants des actions quotidiennes et concrètes

Une utopie comme celle là peut pa-
raître gentille, pleine de bonne in-
tention... Des mots... toujours des
mots... Mais c'est bien cela qui guide
nos actes au quotidien à Méricourt,
avoir des structures ouvertes à tous
les enfants, sans distinction, sans sé-
grégation avec des tarifs abordables
pour toutes les familles. C'est cette
utopie qui nous pousse à agir pour le
droit aux vacances en organisant des
centres de vacances, des vacances
familiales... Un moratoire sur des ta-
rifs déjà parmi les plus bas des villes
du secteur. Une dotation importante
par enfant pour les fournitures sco-



Plus de pauvres !

En 2012 la France compte 1,2 million d'enfants pauvres (enfants « de » pauvres plus exactement) il s'agit d'enfant dont les parents sont mal rémunérés ou sans emploi entre 2003 et 2012 le taux de pauvreté est passé de 8 à 9 % soit 158 000 enfants de pauvres de plus.

Des riches plus riches, des pauvres plus pauvres !

Le revenu annuel moyen des 10 % les plus riches a augmenté de 1 800 euros entre 2008 et 2011 contre une perte de 400 euros pour les 10 % les plus pauvres. La crise frappe bien davantage les ménages les plus modestes que les autres.

Selon l'observatoire des inégalités (www.inegalites.fr)



L'école des gosses de riches !

L'école reste inégalitaire malgré sa démocratisation.

L'école n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était dans les années 1950. Elle n'est plus réservée à une élite et toutes les catégories sociales ont bénéficié de l'élévation du niveau d'éducation, grâce à un effort national sans précédent en faveur de l'acquisition du savoir pour tous, des années 1950 à la fin des années 1980. Pourtant, les chances de réussite ne sont pas les mêmes selon les milieux sociaux.

Les programmes scolaires valorisent la culture des catégories socialement favorisées : la culture générale, la maîtrise d'un savoir mathématique théorique et de la langue française. A partir du collège en particulier, le système très académique défavorise ceux qui peinent à entrer dans le moule. Les évaluations à répétition dévalorisent les plus faibles et contribuent à leur échec. Le travail demandé hors temps scolaire est important et profite à ceux qui disposent d'un soutien à domicile (parents ou cours privés). Au bout du compte, la France est l'un des pays où le milieu social influence le plus le niveau scolaire.

Observatoire des inégalités (Notes de l'Observatoire N° 3, novembre 2014)



Et si le droit le plus précieux à conquérir était en fait le droit au bonheur ?

Imaginons les pouvoirs publics, les acteurs publics et privés de tout poil se ranger derrière trois mots. Juste ces trois mots là et avancer tous ensemble le plus loin possible. Les Villes, les Départements, les Régions, avec tous les Ministères avec l'Éducation Nationale en tête... trois mots comme LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ. Quelle serait alors notre vie, quel serait alors notre bonheur ?

laire. Cette utopie permet aux familles de bénéficier concrètement de services de qualités pour leurs enfants C'est important une idée : quand elle fait agir, elle change la vie !



TRIBUNE **libre**

Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Juin 2014 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre.

Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville. Les textes sont reproduits in-extenso.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

AU BONHEUR DES RICHES

Si l'on en croit les médias, Emmanuel Macron veut briser son image de «président des riches». Le moins que l'on puisse dire, c'est que la tâche est ardue ! Les premiers mois de son quinquennat sont marqués, en effet, par une avalanche de mesures qui creusent encore plus les inégalités pourtant déjà criantes. La suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) en est la démonstration la plus criante, mais ne réussit pas à cacher le reste : la démolition du Code du travail applaudie par le MEDEF et le grand patronat avec, en parallèle, la baisse des aides personnalisées au logement (APL) prouvent que si nous avons un président «en marche», sa destination est vers les plus riches des Français.

Qui peut croire un seul instant à l'idée du «ruissellement», à la pensée que l'argent des «premiers de cordée» fera le bonheur des autres ? Qui peut imaginer que la baisse des APL fera automatiquement chuter le prix des loyers ? Reconnaissons à M. Macron ce mérite, il a réussi à mettre en place, en quelques mois, une politique que la droite la plus dure n'avait osé accomplir jusque là.

Cette politique, on ne la connaît que trop bien. C'est celle appliquée des années 80 par Thatcher et Reagan, suivis par Blair et Schröder, et qui a fait éclater partout dans le monde les inégalités, où 1 % des plus riches détiennent tous les pouvoirs. Et c'est une politique qui ne marche pas pour l'ensemble des citoyens, comme en témoigne d'ailleurs l'augmentation de la pauvreté et de la précarité dans les pays les plus riches de la planète pendant que les places financières battent de nouveaux records.

La baisse du nombre de contrats aidés montre la même logique. En supprimant une aide d'État dans l'accompagnement à l'emploi, c'est le retour vers la case RSA qui se dessine pour de nombreuses familles. Ces contrats, pourtant précieux, coûteraient trop chers. Mais a-t-on sérieusement calculé le coût du petit nombre d'emplois créés par le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), ce «cadeau» fait aux grosses entreprises en échange d'embauches qui ne sont jamais vraiment venues ?

Certes, les contrats aidés pouvaient être améliorés. Mais ils permettaient aux personnes concernées de retrouver la dignité d'être utiles tout en percevant un salaire. De plus, leur baisse représente encore un mauvais coup porté aux communes et autres collectivités locales qui ne pourront plus assumer leur rôle pleinement.

M. Macron est le président des riches. Assurément.

Olivier LELIEUX
Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste du Front National

UN MAIRE HORS SUJET, QU'IL FAUDRA METTRE HORS COURSE EN 2020.

Lors du dernier conseil municipal, le groupe Front National a déposé une question écrite concernant la vague de cambriolages que nos commerçants subissent depuis le début de l'été.

Le maire nous a présenté un document des années 90 nous expliquant qu'à cette époque il y avait déjà de la délinquance, rien de grave selon lui car cela fait partie de la culture Méricourtoise, il a marqué son opposition à la vidéosurveillance en comparant notre ville à Paris, Nice et Lyon. !!!

Le maire est dans le déni, pour lui il n'y a pas de problème d'insécurité, c'est le groupe Front National qui joue avec la peur, selon lui le seul moyen efficace de lutter contre l'insécurité et le terrorisme ce n'est pas la répression, ce qui selon lui ne sert à rien mais à la culture, peut être offrira-t-il à tous les délinquants et terroristes le dernier Goncourt, ou un pass location gratuit illimité à la médiathèque !!!!

De plus monsieur le maire propose la signature d'un moratoire pour la défense des emplois aidés alors qu'il a sa part de responsabilité dans cette loi destructrice en ayant fait campagne pour le président Macron "son" président, nous sommes les seuls à défendre le peuple et à s'opposer aux lois macron.

Je souhaite rendre hommage à notre ami Nicolas fonctionnaire de police qui nous a quitté subitement le 22 août 2017

DASSONVILLE LAURENT PRESIDENT DU GROUPE FN

Pour la Liste d'Union de la Droite et du Centre

PRÉSIDENT DES RICHES

Nous avons Robin des Bois qui prenait aux riches pour donner aux pauvres et bien nous Français, nous avons Robin de l'Elysée qui prend aux pauvres pour donner aux riches !

L'art et la manière de soustraire tout en multipliant. Augmentation de la CSG, diminution du montant de l'APL (déjà effective en octobre), multiplication des ordonnances, voilà un président qui a de la ressource pour jongler avec les maths et surtout avec votre portefeuille.

Pourtant, là où il est vraiment fortiche et où il a réussi, c'est dans la division : riches contre pauvres, public contre privé, retraités contre actifs.

Sans aucun doute, sa reconversion à l'issue de son seul et unique mandat : prof de math est en marche !

Mairie en colère mais d'une façon générale : Commune en colère et merci qui ??? Merci Macron ! Suppressions entre autres des emplois aidés qui redonne pour beaucoup un sens au travail et le sentiment de "servir" à quelque chose et être "au service" de la collectivité ! C'est leur dignité qui est en jeu !

Méricourt, ville où il fait bon vivre... Je commence, vous êtes nombreux à commencer à en douter au vue des cambriolages, des incivilités, etc, etc.... Je le dis très tranquillement et sans insulter personne... Cela devient préoccupant et je dirai même inquiétant ! On peut très bien dire les choses sans animosité mais les dire fermement !!!

Enfin, c'est juste ma façon de penser!

Daniel SAUTY
Pour l'Union de la Droite et du Centre

Les parcs de proximité :



Des sites naturels en cœur de ville



Squares, parcs, jardins, autant d'espaces verts publics de proximité facilement accessibles pour la population qui aime se retrouver dans ces parcelles boisées, végétalisées et aménagées pour petits et grands. Des endroits pour s'oxygéner et partager des moments privilégiés que la Ville s'attache à entretenir et à faire vivre...
Tout simplement !



De nouveaux jeux viennent d'être installés au Square Collier.



Des jardins où l'on ne partage pas que les légumes, la bonne humeur est souvent au rendez-vous.



Le parc de la Cité Pierard fait l'objet d'une étude pour lui redonner vie.

A Courty Guy, le square a retrouvé une nouvelle jeunesse.



Dans son programme 2014/2020, l'équipe municipale s'était engagée à améliorer la qualité de vie dans les quartiers de la commune pour un mieux vivre ensemble et favoriser les déplacements en mode doux. Son objectif prioritaire était de placer l'être humain au cœur des choix d'aménagement et d'être à l'écoute et aux attentes des habitants, que notre maire, Bernard Baude, appelle aussi les «experts du quotidien». Et c'est en s'appuyant sur leurs expériences et leurs vécus journaliers, que des habitants, en partenariat avec des élus et des techniciens municipaux, avaient travaillé sur le vaste projet de réaménagement de la cité du 3/15 et de son splendide parc de détente.

Un collectif «Si on faisait un bout de chemin ensemble ?» avait ensuite vu le jour en 2013. Avec un budget participatif annuel de 50 000 euros, le groupe a commencé par créer un maillage piétons en tissant des cheminements sécurisés reliant les quartiers du territoire communal. Une toile d'araignée piétonne avec en son centre l'écoquartier. Et quoi de plus normal que d'y associer dans la réflexion les enfants des centres de loisirs, les scolaires qui emprunteront, dans un avenir proche, ses sentiers afin de se rendre dans leur futur restaurant municipal ou au centre social qui s'élève près de la médiathèque.



De belles aventures citoyennes

Le collectif s'est ensuite penché sur le réaménagement du square Courty-Guy pour y apporter des jeux et du mobilier urbain réalisé par une entreprise locale. De belles aventures citoyennes qui se développent et se poursuivent aujourd'hui avec de plus en plus de Méricourtois qui s'investissent pour leur ville.

En parallèle, l'équipe municipale poursuit sa politique environnementale avec l'objectif de revaloriser les parcs existants. Ces dernières semaines, le square André Collier, situé à l'angle de la rue Pierre Simon et de l'avenue Jeannette Prin s'est métamorphosé. Avec une enveloppe budgétaire de 30 000 euros, l'espace s'anime avec des jeux à bascule, toboggan, mur escalade pour les petits, une structure sportive avec porte-agrès permet aux ados et adultes de se muscler au passage et une table de ping-pong en béton complétera cet ensemble ainsi que du mobilier urbain. Du sable de marquise est venu recouvrir les allées existantes pour faciliter la circulation des poussettes, des personnes à mobilité réduite et une plantation de lau-

Seniors, écoliers ont évalué les différents parcours du maillage piéton avec les membres du Collectif.



Au parc du Marquenterre, de nouveaux jeux seront posés d'ici la fin de l'année.

riers en périphérie sécurise l'ensemble de cet espace de détente.

«Notre objectif, c'est de revaloriser tous les espaces publics de la ville en les aménageant avec des jeux en composite pour les enfants et des structures sportives pour les plus grands. Nous voulons y recréer des lieux de vie intergénérationnels» précise Laurent Ducamp, adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au cadre de vie.

Redynamiser les espaces de proximité

D'ici la fin de l'année, des jeux supplémentaires viendront compléter ceux du parc du Marquenterre situé derrière la résidence Henri Hotte. Des projets du même style sont prévus près du city-parc rue Demory. Des études sont programmées sur les espaces de la résidence Mandela ainsi que pour le parc de la cité Piérard rue Henri Portier. Un parcours sportif en sous bois

au parc Léandre Létouart est aussi à l'étude.

En concertation avec les habitants, un projet de verger à la cité du Maroc devrait compléter les 800 arbres fruitiers déjà plantés ici et là sur les espaces libres du territoire.

Enfin, autres lieux d'accueils où il fait bon s'y promener, les jardins partagés du Bois Vilain (Résidence Mandela) et d'A ch'bio jardin (Place de la République). Des jardins extraordinaires où l'on cultive les légumes, mais surtout l'art du bien vivre ensemble.

Parcs, squares, jardins..., des lieux de proximité pour partager de précieux moments de convivialité. Des sites de vie naturels en cœur de ville.



Jeux, sable de marquise dans les allées du Square Collier pour améliorer les déplacements et finaliser la métamorphose de ce lieu de vie.



Navette électrique et nouveautés au Cimetière

Une semaine avant la Toussaint, des moyens ont été mis en place par la ville afin de faciliter le quotidien des usagers ayant des difficultés à se déplacer jusqu'aux sépultures. Parmi les nouveautés et les aménagements, un véhicule électrique a été mis en place à l'intérieur du cimetière de la commune et servira de navette toute l'année.

Avec quelque 3500 tombes édifiées, le cimetière s'étend sur près de 5 hectares. Une vaste étendue et des distances qui peuvent être importantes pour des personnes âgées et chargées ou ayant du mal à se déplacer. Conduit par un agent municipal, ce



Un nouveau service apprécié.

A savoir :

Horaires d'ouverture :

Du 1er Avril au 30 Septembre de 8h00 à 20h00
et du 1er Octobre au 31 Mars de 8h00 à 17h00.

Entrées : Nord, rue Pasteur - Est, rue de l'Egalité - Sud, via un chemin depuis la rue de l'Egalité

véhicule permet de transporter trois personnes maximum, ainsi que d'éventuels pots de fleurs sur un petit plateau modulable situé à l'arrière. Une navette appréciée, car la marche peut être longue pour se rendre sur la tombe d'un défunt.

En limitant l'entrée des voitures dans le cimetière en cours de journée, ce nouveau service sécurise un peu plus les lieux.

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi matin, ce véhicule transportera toute l'année et gratuitement.

5 chariots et 8 nouvelles places de parking

Autre service proposé, des chariots pour faciliter le transport de pots de fleurs, seaux d'eau... se situent, comme le départ de la navette, à l'entrée Est près du local de l'agent d'accueil. Au nombre de cinq, les personnes pourront les emprunter auprès du conservateur de service en laissant leur carte d'identité qu'ils récupéreront à leur retour.

Après la mise en place d'une signalétique, allée par allée, et d'un plan afin que chacun puisse retrouver rapidement la sépulture qu'il recherche,

cette année, la ville a procédé à l'extension du cimetière d'une surface de 10 000 m². On y accède par l'entrée Sud. Un parking de huit places vient d'y être réalisé. Enfin des bancs sont installés ici et là pour les personnes souhaitant faire une petite pause.

La municipalité a aussi nommé un agent à mi-temps pour venir soutenir le conservateur déjà en place afin de maintenir un cimetière propre sans recourir aux produits phytosanitaires interdits dans les collectivités. Un plus aussi pour accueillir les visiteurs, les renseigner et désormais pour ceux qui le souhaitent se faire conduire près des tombes de leurs proches grâce cette navette.





Des jeunes en jobs d'été

Un coup de pouce utile à tous

Sur la période d'été, de jeunes Méricourtois ont bénéficié d'un contrat saisonnier. Un coup de pouce financier bienvenu pour eux et un atout pour la collectivité.



Cette année, ils, et elles, ont réalisé les tracés en peinture de jeux dans la cour des écoles maternelles et élémentaires en concertation avec les enseignants et le personnel de la restauration scolaire. Ils et elles se sont les 16 jeunes (8 en juillet, 8 en août). Deux autres ont participé à l'organisation des centres de loisirs. Un total donc de 18 jeunes au parcours varié entre ceux qui vivent un retour à la formation professionnelle ou encore ceux qui poursuivent des études. Dans tous les cas, des jeunes qui ont pu obtenir un coup de pouce financier, un vrai salaire, en échange d'un vrai travail, utile à la collectivité.

Dans les centres de loisirs et de vacances aussi

Chaque année, les centres de loisirs et de vacances permettent à une centaine de jeunes animateurs d'exercer leurs savoirs, et leurs talents. Taux d'encadrement oblige (nombre d'adulte par enfants encadrés), ce ne sont pas moins de 101 animateurs qui se sont relayés entre juillet et août 2017. Là encore, une opportunité d'avoir un salaire tout en participant aux services rendus aux Méricourtois.



nouveau spectacle
numéros inédits

avec Carmen et Achille
Zavatta (fils)



Cirque Achille Zavatta Fils

2€

gratuit
pour les
bébés
(-1 an)

PLACE
JEAN
JAURES



Ticket à retirer au Centre Social
d'Éducation Populaire Max Pol Fou-
chet Rue J. J. Rousseau à Méricourt
03 21 74 65 40

18 NOVEMBRE
2017
14H30 et 18H00